

CIBLE
Contrat spécifique Camping Car réservé aux clients bonussés.
SOUSCRIPTEURS / CONDUCTEURS
ON ACCEPTE

Souscripteur	Personne Physique : Conducteur Principal du véhicule
Type de conduite	Conduite exclusive 2 têtes concerne le conducteur principal et son conjoint/concubin
Age	de 30 à 70 ans
Permis	3 ans de permis minimum
Antécédents CRM	demandés sur les 36 derniers mois précédent la souscription entre de 0,50 à 0,80
Sinistres	jusqu'à 2 sinistres dont 1 matériel responsable et aucun corporel responsable
Infractions	Aucune annulation de permis Suspension de permis inférieur à 15 jours pour excès de vitesse
Particularité	Usage Privé uniquement L'usage Trajet est admis occasionnellement en remplacement du véhicule principale

ON REFUSE

Personne morale, usage TPM, TPV, Taxi, Ambulance, auto-école, corbillards, flottes de véhicules, usage professionnel,

Personne de **moins** de 30 ans et **plus** de 70 ans

CRM supérieur à 0,80

Plus de 2 sinistres tout confondu ou plus de 1 sinistre responsable

Suspension ou annulation de permis au cours des 5 dernières années

Usage autre que privé, d'habitation permanente ou de chantier

VEHICULES : Certificat d'Immatriculation au nom du souscripteur, du conducteur principal ou de son conjoint concubin
ON ACCEPTE

Camping car de **moins** de 15 ans
Valeur **inférieur** à 69 000 euro (valeur d'origine + contenu)

ON REFUSE

Véhicule aménagé par un particulier
Véhicule dont la valeur est supérieur à 69 000 euro
Véhicules de plus de 15 ans
Véhicules financés en LLD, LOA, Crédit bail
Véhicules de location
Immatriculation étrangères ou diplomatique

PERMIS
ON ACCEPTE

- Permis **Français**
- Permis de l'**Espace Economique Européen**

ON REFUSE

- Permis Etranger Hors Espace Economique Européen

GARANTIES & FRANCHISES
Les Garanties

	Formule unique
Responsabilité Civile	Obligatoire
Défense pénale et Recours suite à accident	✓
Protection Juridique	✓
Assistance	✓
Garantie du conducteur	✓
Bris de Glaces	✓
Vol* / Incendie / Tempête / Explosion	✓
Catastrophes Naturelles et Technologiques	✓
Attentats	✓
Dommages Tous Accidents	✓

Les Franchises

Franchise Prêt de volant
0 € : Pour le conducteur principal et son conjoint / concubin
1100 € : En cas de conduite par un autre conducteur que le conducteur principal ou son conjoint / concubin
Possibilité de racheter la franchise conduite exclusive.
Franchise Vol / incendie / Tempête / Dommages
Franchise modulable et fonction de la classe de véhicule
Franchise doublée en cas de conduite par un autre conducteur que le conducteur principal ou son conjoint / concubin
Franchise Bris de Glaces
140 €

*Vol :
- Protection vol obligatoire : antivol d'origine ou alarme et tatouage agréés SRA
- Les effets et objets sont couverts à raison de 10% de la valeur d'origine

FRACTIONNEMENT & PAIEMENT

	Annuel	Semestre
Carte Bancaire ¹	✓	✓
Chèque	✓	✓
Mandat cash	✓	✓
RIB ²	✓	✓

1 - Le paiement par Carte Bancaire (uniquement sur une Carte Bancaire de paiement.)

Les prélèvements s'effectuent à partir du 3 de chaque mois et sont renouvelés si besoin 2 fois à savoir le 10 et le 15.
(Ces dates peuvent varier selon les contraintes calendaires)

2 - Le paiement par RIB après réception du mandat de prélèvement SEPA signé

Le prélèvement s'effectue le 05, 10 ou 15 de chaque mois. En cas d'échec de prélèvement des frais pourront être perçus par l'établissement bancaire de l'assuré.

PIECES A FOURNIR pour validation du contrat



Immédiatement (à la délivrance de la Carte Verte)

- **Original de la Proposition complétée et signée** par l'assuré
- Original du **Relevé d'Informations** au nom du souscripteur et des conducteurs déclarés datant de moins de 3 mois pour les 36 derniers mois d'antécédents
- Copie du **Permis de conduire Recto / Verso** du ou des conducteur(s) déclarés.
- **Règlement de l'assuré** à l'ordre d'April Partenaires
- Copie de la **Facture d'achat** du camping car
- **Certification d'Immatriculation (CI) définitif ou provisoire**
 - Si le CI est barré **de - de 3 mois** : joindre le justificatif de dépôt de dossier en Préfecture
 - Si le CI est barré **de + de 3 mois** : justifier par écrit le motif + justificatif de dépôt du dossier en préfecture



Sous 30 Jours (maximun)

- **Certificat d'Immatriculation**
Si personne physique : au nom du souscripteur ou de son conjoint, concubin